



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SC-18(02)

Acquisition, développement et utilisation

Juill. 2026



Sécurité des communications et des systèmes

System and Communications Protection

SC-18(02) – Acquisition, développement et utilisation (-F-)

Énoncés :

Veiller à ce que l'acquisition, le développement ou l'utilisation du code mobile à déployer dans les systèmes répondent aux [\[Affectation : exigences relatives au code mobile définies par l'organisation\]](#).

Responsable : Aucun